

**« Bilan :
Document qui interdit
de se raconter
des histoires
1 mois sur 12 »**

Philippe Bouvard

La CFE-CGC n'est ni contestataire ni réformiste.

La CFE-CGC est un partenaire social pragmatique
qui prône la **solidarité**,
la **reconnaissance** et l'**équité**.

C'est ce modèle que nous défendons.

**Après 4 ans de crise,
quel bilan ?**

NOTRE BILAN

Sur 4 ans de crise, **0** licenciement sec chez AH, **1400** chez Sikorsky, **1100** chez Bell, **1100** chez Leonardo. **La CFE-CGC s'est occupée de ceux qui sont partis, mais surtout de ceux qui sont restés.**

Accords 2015 à 2019

- **Handicap : 600** aménagements de postes de travail depuis 2015, formations spécifiques, stages,... pour le personnel en situation de handicap (5% des salariés).
- **Mixité** : passage du congé paternité de **11 à 30** jours si hospitalisation du nouveau né ; obtention d'un jour supplémentaire (**4 jours/an**) pour les salariés ayant un proche en situation de handicap ; mesures liées à la lutte contre les discriminations et le harcèlement (**mise en place d'un référent par site**) ; le **don de jours** pour enfant malade / handicapé est étendu pour un membre de la famille présentant un handicap ou en perte d'autonomie.
- **CARE** : Création du statut de technicien référent (**400 points +**) ; création d'une prime de flexibilité de **500€** brut pour le personnel ayant changé 6 fois d'horaire sur une année civile.

- **Rémunération** : augmentation moyenne de **11 %** (PoISal) depuis 2015 pour une inflation de **4,3 %** constatée sur la même période. Intéressement & participation en moyenne **18 630€** depuis 2015 pour chaque salarié.
- **PERCO (Plan d'Épargne Retraite Collectif)** : en plus de l'abondement versé en cas de placement intéressement/participation, création d'un abondement de **40 %** (sans plafond) en cas de placement de CET dans la limite des 10 jours.
- **GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) : Possibilité d'utiliser le CET fin de carrière** pour un complément en argent pour le personnel en temps partiel (dans la limite des 36 mois avant la date de retraite complémentaire à taux plein) et/ou durant les 12 mois suivant la date de départ à taux plein (sans abondement) afin d'éviter la décote de 10 % de l'indemnité retraite sécurité sociale.

- **Télétravail : passage de 1 à 2 jours** par semaine, sans condition d'ancienneté, accessible aux salariés à temps partiel dès **80 %**. Possibilité de faire tous les ans **15 jours** de télétravail occasionnels.
- **Prime d'autonomie (8 %)** : Procédure juridique toujours en cours suite à l'appel fait par la Direction alors que le juge a donné raison aux seules Organisations Syndicales CFE-CGC et Force Ouvrière.
- **Accord de sortie du CETC (Compte Épargne Temps Collectif)** : chaque salarié ayant du CETC **bénéficie jusqu'en 2021 d'un jour** à poser dans l'année et d'un autre placé automatiquement dans le CET. Autres droits (dans la limite des heures restantes). Les heures dites employeur sont positionnées par celui-ci suivant les contraintes industrielles.

DP (Délégués du Personnel)

La CFE-CGC a posé plus de 200 questions à la Direction

- **À votre écoute** aux travers des échanges avec nos élus de proximité, nous avons obtenu le maintien des mesures spécifiques pour les salariés des Florides
- **Application des nouvelles règles** de mobilités et de l'accord sur l'Égalité et la Mixité Professionnelle.
- **Demande d'application de la loi** sur l'utilisation du français dans l'entreprise.

Ces questions concernent des problèmes aussi variés que le lavage des bleus de travail, les compteurs temps, l'application des règles de congés...

CPRR (Comité de Prévention des Risques Routiers)

La CFE-CGC a contribué à :

- La création d'une centaine de places de parking supplémentaires pour les motos.
- La réflexion de places additionnelles pour les voitures électriques.
- La création d'une piste cyclable reliant Marignane au site principal qui sera ouverte durant le premier trimestre 2020.
- La préservation d'une offre de transport collectifs.

CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail)

L'action de la CFE-CGC a porté sur de nombreux sujets au travers de ses 900 actions :

- **La prévention en continu** du stress au travail
- **L'analyse** des rapports de la médecine du travail
- **La relocalisation de salariés**, la vérification et le suivi de réimplantation et réaménagement de bureaux (dont VSR 700 et Eurosud)
- **L'implication active** sur les RPS en formant l'intégralité de ses militants



Ce bilan

la CFE-CGC n'aura pas la prétention de se l'attribuer à elle seule. Cependant, elle y a fortement contribué en négociant pour vous et ce en toute transparence.

Osez CFE-CGC le partenaire social qui fait ses preuves

POUR VOUS AVEC VOUS PARTOUT

**Comité
Social et
Economique**



AIRBUS HELICOPTERS

Administratifs
Techniciens
Maîtrises
Ingénieurs
Cadres

Votez le 21 novembre 2019

Le **+** syndical



**4 ans
à relayer
votre voix !**

